

Gel du point d'indice
Négociations indemnitaires au rabais
Suppressions d'emplois
Droits et garanties malmenés
Missions atomisées

Le mépris,
ÇA SUFFIT !

Toulouse, le 13 février 2024

Alors que le ministre de la Fonction publique a annoncé le gel du point d'indice pour 2024, le directeur général intérimaire Antoine Magnant vient de démontrer aux représentants nationaux des personnels que le changement, ce n'est toujours pas maintenant ! Remplaçant au pied levé de Jérôme Fournel, sorti sur « blessure » à la suite de sa négociation financière secrète lors du transfert au PSG de l'attaquant brésilien Neymar, celui-ci a été mandaté par le ministre Le Maire (le président du nouveau club de Jérôme Fournel - le mercato, c'est compliqué à suivre !) pour proposer une augmentation « à deux chiffres » de l'ACF exigée, a minima, par les OS début décembre (la proposition d'alors était une augmentation de 6 points d'ACF).

Vous avez dit mépris ?

Le gérant intérimaire de la DGFIP a proposé le « minimum syndical », concédant aux personnels la plus petite augmentation à deux chiffre possible, soit... 10 points d'ACF (sur deux années, 6 point en 2024 et 4 point en 2025 !), pour solde de tout compte, soit 547 euros bruts par an ou 1,50 euros par mois).

Dans le même temps où l'inflation dépasse encore les 4 %, où les loyers, les prix de l'immobilier et les taux d'intérêt sont au plus haut, où l'électricité vient d'augmenter de 10 %, l'essence repart à la hausse..., comment nos dirigeants peuvent-ils imaginer qu'une telle aumône suffira à compenser la perte colossale de « pouvoir d'achat » enregistré depuis 2000 qui conduit à ce que nous travaillions actuellement gratuitement un jour par semaine ?

Dans un contexte où les profits des grandes entreprises n'ont jamais été aussi élevés, les aides aux entreprises plus florissantes que jamais, les dividendes distribués à leur sommet, comment continuer à accepter que les travailleurs de notre pays continuent à être autant méprisés et laissés pour compte. **Les agriculteurs, les enseignants, les salariés du secteur privé et l'ensemble des fonctionnaires revendiquent tous la même chose : pouvoir vivre de leur travail !**



Ouverture d'une vraie négociation indemnitaire et salariale
Augmentation générale des salaires, des pensions
et des minimas sociaux
Indexation des salaires sur les prix

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgffinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)

L'épouvantail de la dette publique

Le niveau de la dette publique figure parmi les sujets favoris du gouvernement. Dans une conférence nommée « Accélérer le désendettement de la France », Bruno Le Maire déclarait mi-juin 2023 vouloir « rétablir les finances publiques ». Le nouveau recruteur du conseiller fiscal du PSG, en bon cuistot des recettes néolibérales, mettait en avant la « dette publique ». Pourtant, le problème des dépenses actuelles n'est pas leur montant, mais leur utilisation ! Chaque année, le premier poste de dépenses de l'État est constitué des **200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises ! Or, celles-ci sont mal fléchées, non conditionnées, et avec pour seul objectif de servir le capital.** Dans la mesure où une partie de ces aides reposent sur des recettes dont l'État se prive (comme les exonérations de cotisations), le gouvernement creuse lui-même le déficit public chaque année. Ce déficit justifie tout un tas de coupes budgétaires, notamment dans les services publics et la protection sociale, et donc aussi la rémunération des fonctionnaires !



Quelques idées reçues matraquées par nos gouvernants depuis... presque toujours !

Le pays vit au-dessus de ses moyens, il faut donc réduire les dépenses publiques : Faux !

L'augmentation de la dette provient davantage de la baisse organisée des recettes que de l'augmentation des dépenses. Entre 1980 et 2012, 22 points de dette (en % du PIB) sont dus à la crise de 2008, 29 points au niveau élevé des taux d'intérêt dans les années 1990 et 24 points aux cadeaux fiscaux et à l'évasion fiscale.

L'État est en faillite : Faux !

La dette n'est pas soutenable : Faux !

Contrairement à une entreprise, un État ne peut pas faire faillite. Il peut seulement faire défaut, c'est-à-dire ne pas payer ses créanciers, comme l'Allemagne après la guerre ou la France au XIV^e siècle. Sa durée de vie est illimitée et il a la faculté de lever l'impôt et de battre monnaie.

Quelques chiffres à ne pas oublier quand on nous dit « qu'on ne peut plus se permettre » ...

97,1 milliards d'euros de dividendes en 2023, le CAC 40 atteint encore des sommets, pas les salaires ! **Les dividendes augmentent de 40 % entre 2021 et 2023** alors que le pouvoir d'achat baisse de 2 % sur la même période, et que 17,3 % des salarié·e·s sont au Smic en 2023, soit 3,1 millions de personnes.

Aides publiques aux entreprises : le capitalisme français de plus en plus sous perfusion : alors que le montant des aides publiques était de **9,4 milliards d'euros (2,4 % du PIB) en 1979**, l'intervention de l'État dans l'économie au service du capital n'a cessé de croître, pour atteindre un montant de **175 milliards d'euros (6,6 % du PIB) en 2022.**

Depuis 2020, **deux tiers des richesses mondiales produites ont été captées par les 1 % les plus riches.**

L'ARGENT EST LÀ, PARTAGEONS LES RICHESSES !

NOUS VOULONS TOUS ET TOUTES

POUVOIR VIVRE DE NOTRE TRAVAIL !!!